

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :
BT

BORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE

C.U. 01988 - PV 00030/93

1

Date des faits : Le 01 février 1993

Lieux des faits : Commune de

OBJET :

Nature des faits: OBSERVATION DE PHENOMENES LUMINEUX O.V.N.I

Personnes témoins: D , N / A , Z

<u>NUMERO</u>	<u>DESIGNATION DES PIECES</u>
1	SYNTHESE
2	PLANS ET CROQUIS.
3	PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE.
4	AUDITION DE M. , N (témoin).
5	AUDITION DE M. , G (témoin).
6	AUDITION DE M. B , Z (témoin).

2 M. le procureur de la République à
1 M. le préfet dans le département de
1 M. le Commandant de la Région
Aérienne à
1 Archives

2 M. le Commandant du Bureau Défense-
Opérations D.G.G.N

Transmis le : 05/03/1993

par

signature et cachet

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BT

DE

SYNTHESE

N° PIÈCE N° FOLIO

01

C.U. 01988 - PV 00030/93

Nous soussigné : gendarme J M , OPJ, adjoint au commandant de la brigade, en résidence à

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 75 à 78 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

assisté du gendarme C P , APJ, en résidence à

P R E A M B U L E

Le onze Février mil neuf cent quatre vingt treize, nous prenons connaissance d'un article paru dans le quotidien , journal diffusé en . Cet article est un appel à témoin suite à l'observation de phénomènes lumineux le Lundi 1 et Mardi 2 Février 1993. Il est demandé de joindre le nommé J M , demeurant à

Nous prenons aussitôt contact avec ce dernier, qui nous informe que la famille D , demeurant , a observé des phénomènes lumineux le soir du 1 et 2 Février 1993. N'ayant pas été témoin des faits, J , M ne peut nous en dire plus.

E N Q U E T E

Nous nous rendons alors au domicile de D , N à . Cette dernière en compagnie de sa mère et de son époux a bien observé des phénomènes curieux. Bien qu'ayant été témoin de constatations identiques un an auparavant, cette personne ainsi que sa mère semblent crédibles.

Elles nous informent que le soir du 1 et du 2 Février 1993, entre 20H00 et 21H00, une boule verte immobile se trouvait dans le ciel. Elle fut rejointe par deux autres boules rouges, légèrement plus grosses que l'étoile du berger (Pièce 4 et 5)

Cette soirée là était claire. Il faisait nuit lors de l'observation. Aucune trace n'est visible sur les lieux, les objets observés n'ayant pas touché le sol. Une direction des objets a pu être établie (Voir Planche photographique et croquis d'état des lieux Pièce 2 et 3).

Afin de recueillir d'autres témoignages, nous effectuons une enquête de voisinage. Au lieu-dit sur la commune de , nous apprenons que A , Z a observé le même genre de fait. Elle demeure à environ 4 kms du premier lieu d'observation. Ce témoin est une personne âgée ayant toute sa lucidité. Elle n'achète pas le journal, et ne sort pas de chez elle. Elle n'a donc pas pu prendre contact avec les précédents témoins.

Elle dit avoir vu cinq boules oranges dans le même lieu que les autres témoins. Elle ne peut nous préciser la date mais dit avoir vu cela entre huit et quinze jours. Les boules étaient de la grosseur d'un ballon. Les faits se sont produits vers 20 H 00. (Pièce 6)

L'O.P.J.

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BT

DE

SYNTHESE

C.U. 01988 - PV 00030/93

01 2

C L O T U R E

Aucun autre témoignage ne nous est fourni. Les renseignements recueillis étant de plusieurs personnes dont deux au moins ne se connaissent pas et n'ayant pas été au courant par la presse, il s'avère que des phénomènes semblent bien avoir eu lieu.

Aucune manifestation n'était prévue autour du lieu d'observation et donc aucun fait connu de notre unité n'a pu être l'origine du phénomène.

Nous transmettons donc la présente procédure en l'état tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.

FAIT ET CLOS A

LE 08.03.93

LES ENQUETEURS

Les apparitions mystérieuses de

Trois habitants de
dans le canton de
en auraient observé trois
boules mystérieuses dans le ciel,
deux nuits consécutives. Prenant les
témoignages au sérieux, les gendar-
mes ont mené enquête. Sans résultat
pour l'instant.

— Quel est donc
ce phénomène mysté-
rieux qui se serait passé,
après la tombée de la nuit,
le 1^{er} et 2 février derniers,
dans les environs de
un village
du canton de
situé à la lisière

Trois témoins auraient
aperçu, vers 20 h 55, « une
boule de couleur verte, sta-
tionnaire au-dessus des
au sud de la
commune », et deux autres
sphères de couleur orange »
dans notre édition du 10 fé-
vrier. Ces deux objets vo-
lants non identifiés (OVNI) se
seraient déplacés lentement
vers le premier ayant de
disparaître.

Cette observation, faite
par trois personnes « crédu-
les et ne vivant pas ensem-
ble », a été prise au sérieux
par les gendarmes de

qui ont recueilli les
témoignages pour les en-
voyer au GEPAM, le service

rassemblant tous les phé-
nomènes de ce type en
France.

Les gendarmes ont pris
l'affaire tellement au sérieux
qu'ils ont mené une enquête
sur le terrain et effectué des
rondes « aux mêmes lieux et
aux mêmes heures » depuis
une semaine. Sans résultat.
Aucune trace n'a pu être
détectée aux endroits des
« apparitions ».

« Nous aurions bien voulu
être témoins de quelque
chose », a indiqué le chef de
brigade, mais s'il n'y a rien
de nouveau, nous arrêterons
la surveillance dans quel-
ques jours ».

D'après J. M.
professeur à et res-
ponsable de l'association
« Lumières dans la nuit »,
une observation identique
aurait été faite, à la même
époque, par une habitante
de. Il se propose de
recueillir tous les témoigna-
ges sur cette affaire

● HISTOIRE D'OVNI

J. M., responsable de l'as-
sociation « Lumières dans la nuit », nous a envoyé
le récit d'une observation de trois boules lumineu-
ses faites par trois témoins de
le lundi 1^{er} février, vers 20 h 55. Il y avait « une
boule de couleur verte stationnaire au-dessus des
arbres, au sud de la commune », ainsi que deux
autres sphères de couleur orange, au-dessus de
leur grange. Ces deux autres boules se déplaçaient
lentement en direction du sud pour rejoindre la
première... L'observation a duré approximativement
5 minutes... Le même phénomène s'est répété le
lendemain, mardi 2 février, vers 20 h 05 »...

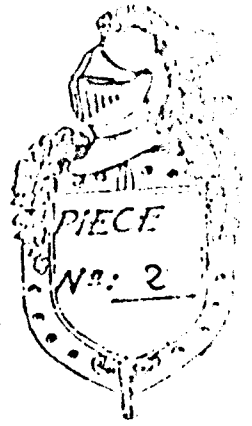
J. M. recherche toutes personnes ayant
aperçu ce phénomène lumineux pour recueillir
leurs témoignages. Téléphoner au

...des lecteurs

G E N D A R M E R I E N A T I O N A L E

Légion
Groupement
Compagnie

BRIGADE



CROQUIS

D'ETAT DES LUMIERES

AFFAIRE:

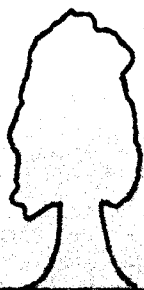
O B J E T : OBSERVATIONS DE PHENOMENES LUMINEUX, O.V.N.I

PROCES VERBAL 30/93 DE LA BRIGADE

CROQUIS D'ETAT DES LIEUX

OBJET LUMINEUX: Légèrement plus gros
que l'étoile polaire.

Hauteur non définie



LIEU D'OBSERVATION



environ 500 m



GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT

COMPAGNIE

BRIGADE TERRITORIALE

DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE

oooo00oooo

RELATIF AUX LIEUX DU CRIME DU DELIT, AUX CONSTATATIONS RELEVÉES ET
AUX OPERATIONS SIMPLES DE POLICE TECHNIQUES EXECUTEES

oooo00oooo

L'ENQUETE JUDICIAIRE FAIT L'OBJET DE LA PROCEDURE N° 30/93

EN DATE DU 12 - 02 - 1993 DE LA BRIGADE

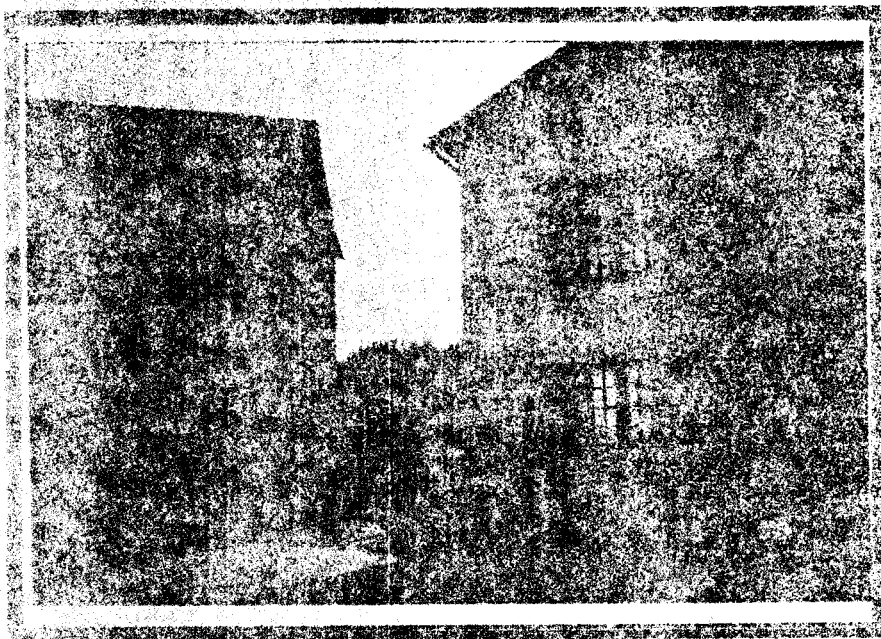


PHOTO N° 1

Vue de l'habitation de la famille D permettant d'accéder au lieu d'observation.

PHOTO N° 2

Vue du lieu d'observation de chez la famille D

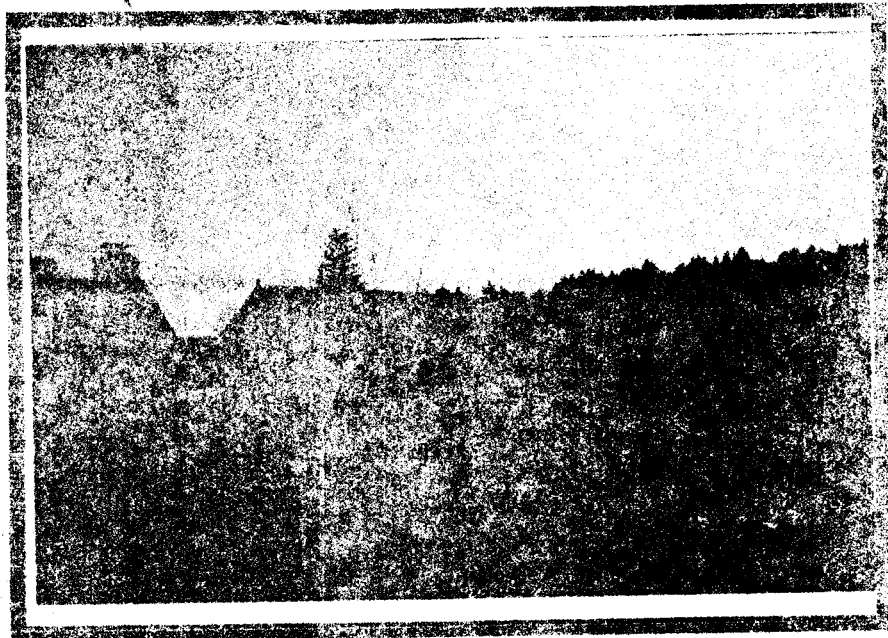


PHOTO N° 3

Vue du domicile de la famille A. Observation faite du jardin devant l'habitation.



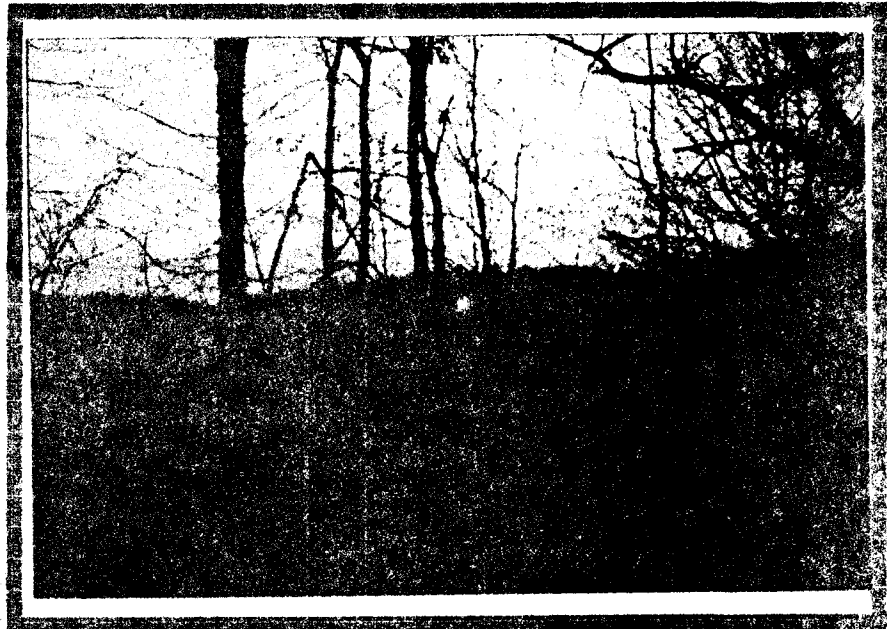


PHOTO N° 4

Vue du lieu d'observation
de la famille A

PHOTO N° 5

Photographie d'un coucher de
soleil, dont la grosseur et la
couleur peuvent correspondre
aux phénomènes décrits.
Les objets observés se trouvaient
très hauts dans le ciel. Au
moment des faits, il faisait
très clair.



Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

C.U. 01988 - PV 00030/93

4

Nous soussigné : gendarme C P , APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

M N , 30 ans.

épouse D ,

née le

FRANCE,

demeurant

fille de

mariée, sans profession, nationalité française.

qui déclare le douze février mil neuf cent quatre vingt treize

à quinze heures:"

" " " " " je tiens à apporter mon témoignage concernant certains faits. " " " " "

" " " " " L'année dernière, vers mai ou juin, je me trouvais dans le jardin de mon habitation. j'ai vu alors 3 objets lumineux triangulaires dans le ciel. Ceci se passait dans le début de la soirée alors qu'il faisait nuit. Ces objets étaient hauts et se dirigeaient vers le Sud en venant du nord. Ils avaient une vitesse supérieure à un avion. Le temps était très clair. Ces 3 objets avaient des lueurs oranges et formaient un triangle à eux trois. Ils ont disparus à l'horizon. L'observation a duré cinq minutes. Je ne peux rien vous dire de plus sur ces objets.

" " " " " Le 1 er février 1993, vers 20H55, alors que je me trouvais dans le jardin avec ma mère et mon époux, nous avons vu une boule un peu plus grosse qu'une étoile. Elle était de couleur blanche et une luminosité verte tournait autour d'elle. Cette boule était immobile. Nous avons alors vu deux autres boules analogues venir du Sud au Nord. Une était de couleur orange, l'autre également mais avec un anneau. Elle se dirigeait vers la première boule en ralentissant leur vitesse. Je ne peux préciser à quelle hauteur. Le temps était très clair.

" " " " " J'ai alors téléphoné à Monsieur M . A mon retour, les objets avaient disparu. Le lendemain, la même observation a eu lieu à 20 heures 05. Il s'agissait du même phénomène qui a duré environ 5 minutes. je n'ai pu faire aucune photo. Lors de ces observations, il n'y avait aucun bruit. Chaque observation s'est passée de nuit par temps de clair.

A le douze février mil neuf cent quatre vingt treize, à quinze heures vingt.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'A.P.J.

a signé au carnet de déclarations

ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS - VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

01.01.1988 - PV 00030/93

A , le douze février mil neuf cent quatre vingt treize, à
15 H 20.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, il y persiste et n'a rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue L.A.F.I.
a signé au carnet de déclarations

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Résidence :

PROCES - VERBAL

BT _____

D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIÈCE N° FEUILLET

5

00030/93

Nous soussigné : gendarme J M , OPJ, adjoint au commandant de la brigade, en résidence à _____

Vu les articles: 16, 17 à 19 et 75 à 78 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

secondé par le gendarme C P , APJ, en résidence à _____

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

N G , 68 ans,

épouse M ,

née le _____

demeurant _____

fille de _____

veuve, Sans profession, nationalité française,

qui déclare le douze février mil neuf cent quatre vingt treize à quinze heures:-----

***** Hier 11 février 1993 vers 19H30, je me trouvais devant chez moi quand j'ai aperçu une boule verte clignotante qui venait de la direction de _____, c'est à dire du Nord-Est et se dirigeait vers _____ soit le Sud-Ouest. Cette boule était en stationnement au dessus du lieu-dit _____, les deux maisons en bas du village. -----

***** Cette boule de la grosseur de l'étoile du berger est restée environ 5 minutes après je n'ai plus rien vu car je suis rentrée chez moi. -----

***** Je dois vous préciser que le premier et le deux février dernier, j'ai également aperçu cette boule verte, elle était accompagnée de 2 autres de couleur rouge. A ce moment là, je me trouvais avec ma fille et mon gendre, il était 21 heures environ. -----

***** La boule verte était juste stationnée et les deux autres arrivaient vers elle, elle semblait d'ailleurs les attendre, puis elles ont disparu derrière les sapins. -----

***** Je ne peux estimer la vitesse de ces boules, ni leur hauteur par rapport au sol. Elles ne faisaient aucun bruit. -----

***** Les boules rouges n'avaient pas une vitesse constante, elles semblaient aller plus ou moins vite. La trajectoire par contre était toute droite, direction NORD-EST-SUD-OUEST. -----

***** Je suis sûre qu'il ne s'agit ni d'un avion ni d'un hélicoptère car nous aurions entendu le bruit. C'est la première fois que j'aperçois de telles choses, je ne sais pas du tout ce que cela peut être. -----

***** Je dois vous préciser que dimanche dernier, Monsieur M
La personne entendue L'O.P.J.
a signé au carnet de déclarations

ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

Compagnie

Résidence

BT

C.U. 01998 - PV 00030/93

est venu nous voir pour nous interroger. Il a pris des notes sur
ceux.

Je ne vois rien à ajouter sur cette affaire, mais ma fille a déjà
aperçu un objet similaire l'année dernière en mai.

A. , le douze février mil neuf cent quatre vingt treize, à
quinze heures trente.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L.O.P.J.
signé au bas des déclarations

G E N D A R M E R I E N A T I O N A L E

Pièce n° 2



CROQUIS

O.V.N.I

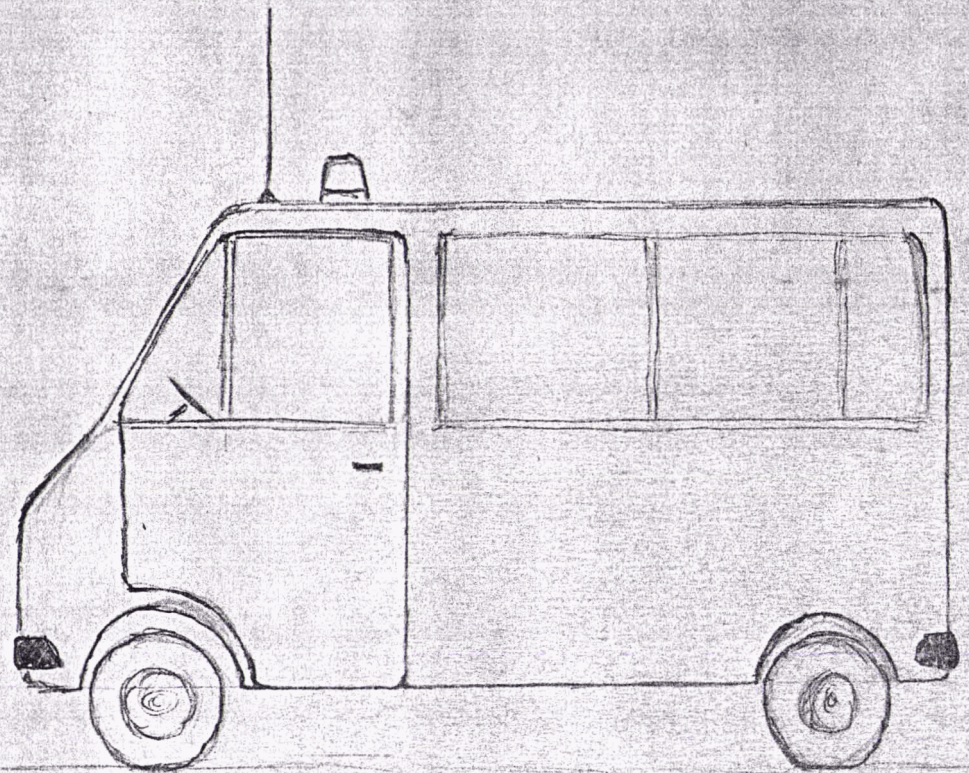
REFERENCE : P.V. n° 180 du 02 avril 1993

de la BRIGADE TERRITORIALE de :

O B J E T : Croquis du phénomène O.V.N.I constaté
le 31 MARS 1993.

AFFAIRE : _____

← Déplacement de l'OVNI dans
le sens NORD - SUD





**PLAN de
situation**

REFERENCE : P.V. n° 180 du 02 avril 1993

de la BRIGADE TERRITORIALE de :

O B J E T : Observation phénomène O.V.N.I.

, le 31 mars 1993

AFFAIRE : _____

Compagnie :

ENQUETE PRELIMINAIRE

Residence :

PROCES - VERBAL

BT

D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIÈCE N° FÉLIER

6

C.U. 01988 - PV 00030/93

Nous soussigné : gendarme C P . APJ, en résidence à

Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

B Z . 89 ans,

épouse A

née le

FRANCE,

demeurant

fille de

veuve, retraitée, nationalité française,

qui déclare le douze février mil neuf cent quatre vingt treize
à seize heures et trente minutes:"-----

---"Je tiens à vous donner quelques renseignements.-----

---"Il y a huit ou quinze jours, vers 20 H 00, j'ai remarqué des objets lumineux
dans le ciel. Il y avait cinq boules oranges. Je n'ai pas remarqué qu'elles
bougeaient. Elles étaient tenues entre elles. Elles me paraissaient assez
proches. Je n'ai observé ce phénomène que quelques secondes. Par la suite il n'y
avait plus rien. La nuit était très claire. Cela m'a donné l'impression de
ballons lâchés du sol.--------"Hier, j'ai aperçu une boule comme celles observées auparavant. Cette boule,
comme les autres était immobile à environ une même distance. Depuis je n'ai plus
rien vu. Je ne savais pas que d'autres personnes avaient vu cela.-----

---"Je ne peux rien vous dire de plus sur cette affaire.-----

A le douze février mil neuf cent quatre vingt treize, à
16 H 45Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."La personne entendue L'A.P.J.
a signé au carnet de déclarations